

Chères et chers collègues,  
Chères étudiantes, chers étudiants,

C'est avec grande fierté que j'occupe la fonction d'administrateur provisoire de l'Université Paris-Saclay depuis le 2 mars dernier.

J'ai consacré mon énergie depuis cette date à la gestion des affaires courantes de l'université et à la poursuite sereine du processus de désignation de la prochaine gouvernance. Nos efforts collectifs ont permis de constituer pleinement les instances de l'Université Paris-Saclay, qui sont désormais complètes et fonctionnelles. Le Conseil d'administration n'a toutefois pour le moment pas pu élire le président ou la présidente de l'Université Paris-Saclay, faute de l'obtention d'une majorité absolue des suffrages réunie pour un des deux candidats. Un nouvel appel public à candidatures a été publié sur le site internet de l'université et un nouveau Conseil d'administration aura lieu le 11 juin prochain.

C'est une grande fierté et un honneur, d'avoir pu contribuer à faire vivre cette belle université à vos côtés depuis le 2 mars dernier. Je tiens à remercier l'ensemble de la communauté universitaire, pour votre accueil et votre implication au quotidien. Je souhaite adresser des remerciements sincères aux membres des conseils centraux et du comité de direction élargi, dont l'esprit constructif a permis de poursuivre le processus institutionnel dans l'apaisement.

Je souhaite aujourd'hui vous annoncer ma décision de démissionner ce jour de mes fonctions d'administrateur provisoire de l'Université Paris-Saclay, et ce à la fois pour des raisons personnelles et professionnelles. Le recteur délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation de la région académique Île-de-France nommera donc un nouvel administrateur dans les meilleurs délais, afin d'assurer une totale continuité à la tête de l'université.

Veillez croire, chères étudiantes, chers étudiants, chères et chers collègues, en mon dévouement envers l'Université Paris-Saclay.

Camille Galap,